AVIS D'ÉLECTION ET APPEL DE CANDIDATURES

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉGALE ACTION – MANDAT 2026-2028

Qui sommes-nous?

Depuis 25 ans, Égale Action est un partenaire incontournable du milieu sportif québécois pour l'avancement des filles et des femmes en sport. Notre mission est de rendre le système sportif québécois plus équitable et égalitaire pour les filles et les femmes, en soutenant leur pleine participation et en favorisant le développement de leur potentiel à tous les niveaux de pratique et de leadership.

Forte d'une expertise reconnue en équité des genres et en leadership féminin, Égale Action mobilise, connecte et outille les femmes en sport, ainsi que les intervenant·es, les organisations et les décideur·euses du réseau sportif, afin que les filles et les femmes puissent évoluer dans des environnements plus sûrs, inclusifs et valorisants. Par une approche collaborative et structurante, nous contribuons à renforcer l'inclusion, à améliorer l'accessibilité des parcours, à soutenir l'essor du leadership féminin et à créer des environnements sportifs propices à la rétention et à la réussite de toutes. Nous croyons profondément que l'équité transforme le sport — et que le sport transforme la société.

Parce que l'équité transforme le sport,
notre gouvernance doit aussi l'incarner.

Élection 2026

Dans le cadre du renouvellement et de l'élargissement de son conseil d'administration, Égale Action lance un appel de candidatures afin de pourvoir cinq (5) postes d'administrateur·rices.

La répartition des postes est la suivante :

- 4 postes d'une durée de 2 ans
- 1 poste d'une durée d'un (1) an

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de continuité, de consolidation et d'évolution stratégique de la gouvernance de l'organisation.

Notre ambition

Organisation engagée dans la promotion du leadership des filles et des femmes en sport, Égale Action aspire à être :

- Une organisation mobilisatrice et influente du milieu sportif québécois
- Une organisation exemplaire en matière de gouvernance moderne

À cette étape de son développement, l'organisation souhaite renforcer sa capacité d'influence, diversifier ses leviers d'action et consolider une gouvernance à la hauteur de sa mission.

Profil recherché

Nous recherchons des personnes possédant une expertise stratégique dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Développement des affaires et partenariats structurants
- Diversification des revenus et développement philanthropique
- Finances et gestion financière
- Relations gouvernementales ou institutionnelles
- Gouvernance, gestion des risques et conformité
- Droit ou encadrement réglementaire
- Facteurs ESG et responsabilité organisationnelle
- Équité, diversité et d'inclusion, incluant une compréhension des enjeux intersectionnels

Une expérience significative en leadership organisationnel constitue un atout. Les personnes alliées à la mission d'Égale Action sont également les bienvenues.

Diversité et représentativité

Dans une volonté d'incarner concrètement ses valeurs d'équité et d'inclusion, Égale Action accorde une attention particulière à la diversité des parcours, des expériences et des identités au sein de son conseil d'administration.

Les candidatures provenant notamment :

- De différentes régions du Québec,
- De la relève,
- De personnes issues de la diversité culturelle,
- De personnes autochtones,
- De personnes LGBTQ+,
- De personnes vivant avec une situation de handicap.

Engagement et mandat

Entrée en fonction : à compter de l'assemblée générale annuelle 2026 (17 juin).

Les administrateur·rices :

- Participent aux rencontres régulières du conseil,
- Participent aux travaux des comités statutaires,
- Contribuent aux décisions stratégiques,
- Veillent à la saine gouvernance et à la gestion responsable de l'organisation,
- Agissent comme ambassadeur·rices d'Égale Action.

Un engagement d'environ 5 heures par mois est requis.

Rejoindre le conseil d'administration d'Égale Action, c'est contribuer activement à transformer le sport québécois par une gouvernance engagée, inclusive et responsable.

Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature à titre de membre du conseil d'administration d'Égale Action doivent compléter et signer le bulletin de mise en candidature prévu, le faire contresigner par un.e (1) membre votant.e qui les propose et le faire parvenir à l'attention du comité de mise en candidature, par courriel, à directiongenerale@egaleaction.com, accompagné de leur curriculum vitae et d'une lettre de présentation, **au plus tard le 1er mai 2026**. Sont inclus dans le bulletin de mise en candidature le formulaire de consentement à la vérification des antécédents judiciaires ainsi que la déclaration d'intérêts, lesquels doivent être dûment complétés et signés.

Avant de compléter et signer la déclaration d'intérêts incluse au bulletin de mise en candidature, veuillez lire attentivement le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs.trices accessible sur le site Internet d'Égale Action (egaleaction.com), dans la section *À propos*, sous *Documents stratégiques, administratifs et de gouvernance (section Politiques administratives et de gouvernance)*.

Les candidatures seront analysées par le comité de candidatures et des entrevues seront réalisées dans les semaines suivantes.

Notez que l'assemblée générale d'Égale Action se tiendra le **mercredi 17 juin 2026 ,** de même que l'élection des membres de son conseil d'administration.



Kim Lalanne, directrice générale

p.j. Bulletin de mise en candidature